
From each according to his ability, to each according to his needs ? Les centres de langues dans les politiques linguistiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du secteur LANSAD

Séverine Wozniak*¹

¹Institut des Langues et des Cultures d'Europe et d'Amérique (ILCEA) – Université Stendhal - Grenoble III : EA613 – France

Résumé

Cette proposition de communication s'inscrit dans l'axe " enseignants et enseignement/apprentissage des langues " et vise à présenter quelques éléments pertinents pour la conception d'une politique linguistique d'établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche du secteur LANSAD. Elle prend sa source à la fois dans notre expérience de direction d'un centre de langues et la mise en place et le suivi stratégique et opérationnel de la politique linguistique d'une université française formant près de 17 000 étudiants des domaines DEG[1] et SHS[2] dans le cadre d'une vice-présidence fonctionnelle.

L'objectif premier d'une politique linguistique universitaire dans le secteur LANSAD, pensée dans le contexte plus large d'une politique linguistique éducative à l'échelle nationale voire européenne (Beacco 2007), consiste à répondre au plus près aux besoins de la communauté à laquelle elle s'adresse. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que les étudiant.e.s sont en mesure de poursuivre à l'université leur apprentissage des langues vivantes, afin d'améliorer leurs compétences langagières et d'approfondir leurs connaissances interculturelles dans le cadre de la préparation à l'emploi et à la mobilité internationale. Le mode de gouvernance retenu pour la mise en place de cette politique doit permettre de prendre en compte les besoins propres à chaque public (Mourlhon-Dallies, 2008), puisque, compte tenu des spécificités disciplinaires, la certification la plus appropriée n'est pas la même pour des étudiants de droit et des étudiants de philosophie, le syllabus d'un cours de mandarin débutant est différent s'il est conçu pour des étudiants de gestion (connaissances langagières et discursives mais également connaissance du monde de l'entreprise en Chine) et de musicologie (connaissances langagières et discursives mais également découverte de la musique traditionnelle chinoise), etc. Notre réflexion se structure autour de trois points de convergence entre les questions de politique linguistique et celles de la formation, de la recherche et des relations internationales.

droit-économie-gestion

sciences humaines et sociales

*Intervenant